



7^{ème} Colloque de l'Accompagnement à la Scolarité en Essonne Vendredi 19 et Samedi 20 Avril 2013 aux ULIS

Les Trophées CLAS 2013

Règlement

1- Organismes du trophée :

Le trophée en accompagnement à la scolarité est organisé, dans le cadre du colloque de l'accompagnement à la scolarité par l' Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Essonne avec le soutien et la participation de partenaires institutionnels : Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, Préfecture de l'Essonne (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, Direction Départementale de la Cohésion Sociale), Inspection Académique et la collaboration des associations CRPVE, CDDP et FCPE.

2- Objectifs du trophée :

Il vise à :

- permettre à des associations et/ou structures d'accompagnement à la scolarité de présenter publiquement des pratiques éducatives réalisées en s'appuyant sur la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité de juin 2001.
- faire connaître et valoriser des projets relevant de l'action éducative et de l'accompagnement à la scolarité.
- présenter une action ayant vocation à être partagée, reproduite, généralisée...

2- Conditions de participation :

Le trophée est ouvert aux associations et aux structures d'accompagnement à la scolarité agréées CLAS.

Le projet présenté doit faire émerger la réflexion d'équipe ayant amené à sa mise en œuvre (analyse des besoins...) Il doit avoir été réalisé ou être en cours de réalisation.

Il doit répondre aux principes de la charte nationale de l'accompagnement à la scolarité de juin 2001.

Dans les objectifs de la Charte, le jury s'attachera plus particulièrement cette année

- **aux projets mettant les familles au cœur de l'action. La vision de cette implication devra être explicite et concrète.**

Cet axe n'est pas impératif, la pertinence des actions visant d'autres objectifs de la Charte sera acceptée et pourra par son caractère innovant être primé :

Les associations et/ou structures retenues pour participer au trophée s'engagent à venir présenter leur projet aux ULIS le **samedi 20 avril 2013 aux Ulis**

3- Déroulement :

Etape 1. Inscription des candidats

Les candidats doivent s'inscrire le formulaire ci-joint, également téléchargeable sur le site de l'AD PEP 91 : <http://www.adpep91.org/> et en le retourner à soit par mail, soit à l'adresse suivante **avant le 1 mars 2013**

**AD PEP 91 – Secteur accompagnement à la scolarité
16 rue Thibaud de Champagne – 91090 LISSES**

Ils peuvent y joindre tout document complémentaire utile à la présentation du projet

Etape 2. Sélection des candidats

Le jury sélectionne les meilleures propositions satisfaisant aux conditions de participation et en avertit les intéressés.

Etape 3. Réalisation d'une affiche

Les participants devront préparer un affichage destiné à l'exposition de leur projet.

Etape 4. Installation des espaces de présentation

Cette installation devra être réalisée par les participants la veille ou le matin du colloque dans un espace réservé par les organisateurs.

Etape 5. Présentation des projets

Les projets sont présentés par leurs auteurs aux participants du colloque et aux membres du jury le samedi matin. Cette présentation peut s'appuyer sur tous supports permettant de mettre en lumière les fondements de l'action. Toutefois la présentation ne pourra pas dépasser les limites de l'espace accordé

Afin que les membres du jury puissent rencontrer tous les porteurs de projet, la durée de présentation ne pourra excéder **10 minutes**.

Etape 6. Délibération du jury

Le jury du colloque désigne les projets lui apparaissant être le plus en adéquation avec les principes de la Charte. Il décerne 3 Trophées.

Les résultats du Trophée sont proclamés publiquement lors du colloque le samedi en fin de matinée.

Toutes les structures ayant participé au Trophée se verront récompenser de leur investissement

Colloque de l'Accompagnement à la Scolarité en Essonne

Vendredi 19 et Samedi 20 avril 2013 aux ULIS